

Fiabilité des technologies et des données

La connectivité numérique ainsi que l'accès à des flux d'informations toujours plus abondants est vitale à la population mondiale pour qu'elle contribue à la croissance inclusive, à la prospérité et promeuve le développement durable. Les 12 derniers mois ont été marqués par les conséquences financières et juridiques de la faillite de plusieurs sociétés spécialistes des devises numériques, l'essor de l'intelligence artificielle (IA) et de l'apprentissage automatique (machine learning), une bataille féroce dans le secteur des puces et des semi-conducteurs, et enfin l'émergence du métavers. Le gouvernement britannique, l'UE et la SEC, entre autres, ont promulgué de nouvelles législations et présenté des recommandations en lien avec les technologies et services numériques. L'univers des technologies et des données connaît des changements profonds et l'ère numérique qui s'ouvre pose de nombreux défis et tout en offrant une multitude d'opportunités. Parallèlement, l'importance de l'accès à l'information, les conséquences des coupures d'accès, de la censure et de l'utilisation des technologies ayant des implications socio-économiques sont des sujets scrutés de très près.

Approche pour initier un dialogue

Nous encourageons les entreprises figurant sur notre Liste prioritaire et fortement exposées à la Fiabilité des technologies et des données à :

Risques liés aux technologies et aux données

- ◆ Déterminer et rendre compte de la manière dont l'entreprise gère les risques ESG et financiers susceptibles de découler de la fourniture ou de l'utilisation de technologies et de données (y compris les biais et la désinformation).

Sécurité et protection

- ◆ Prendre des mesures pour renforcer les moyens de cybersécurité, notamment la cybersécurité dans les chaînes d'approvisionnement.
- ◆ Intégrer des stratégies fiables de protection, de sécurité et de prévention dans les politiques relatives aux technologies et aux données.
- ◆ Assurer un examen indépendant des politiques relatives aux technologies et aux données.
- ◆ Adopter des normes internationales en matière de sécurité de l'information, de cybersécurité et de protection de la vie privée, par exemple ISO/IEC 27001.

Vie privée et droits numériques

- ◆ Sensibiliser les employés et les utilisateurs à la collecte, au stockage, au traitement et à la diffusion des données.
- ◆ Protéger les données et les droits des utilisateurs à la vie privée, et procéder à une due diligence renforcée des modèles économiques ou formes d'activité qui présentent un risque de violation de ces droits.
- ◆ Prendre des mesures pour soutenir, protéger et respecter les droits de l'Homme dans un environnement réel et numérique, par exemple en mettant en place un comité indépendant composé d'expert.

Solutions technologiques et de données

- ◆ Identifier des opportunités liées aux solutions technologiques et de données qui tiennent compte des pratiques environnementales et sociales.

Conséquences en matière de vote

L'utilisation croissante et généralisée des nouvelles technologies et des données à l'échelle mondiale a fait émerger de nouvelles problématiques socio-économiques et éthiques. Nous soutiendrons les propositions réclamant une plus grande transparence de la gestion de l'information et de la désinformation, ainsi que des éclairages plus précis concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et des systèmes algorithmiques. Ces résolutions peuvent concerner, sans s'y limiter, les opérations commerciales, la propriété intellectuelle et les résultats financiers.

Pour plus de détails, veuillez consulter nos Lignes directrices de vote sur la page « Politiques et informations » de notre site Internet public.

Cette politique est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>.

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Le capital n'est pas garanti.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Siège social : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

www.assetmanagement.hsbc.fr

Document non contractuel, mis à jour en avril 2024.

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2024.

AMFR_2024_ESG_ESG_0386. Expires: 31/05/2025

